



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E62093

VALABLE JUSQU'AU 06/06/2027

ÉDITÉ LE

02/06/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/07/1990

Forme juridique : SAS

Capital : 35 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC GUERET 1990B00078

Siret : 378 759 096 00043

Code NACE : 4321A

Numéro caisse de congés payés : 6108265

Assurance Responsabilité Travaux :

SMA SA H67315U1254000 / 002 146941/13

Assurance Responsabilité Civile :

SMA SA H67315U1254000 / 002 146941/25

Situation fiscale et sociale : A jour au 02/06/2026

Raison sociale : D. PAROTON

2 RUE HENRI ROL TANGUY
ZA DE VERNET
23000 GUERET

Téléphone : 05 55 52 98 04

Fax : 05 55 52 08 41

Portable :

Site Internet :

E-mail : accueil@dparoton.fr

Responsabilité légale :

PAROTON DIDIER DIRECTEUR GÉNÉRAL / PAROTON JULIEN PRÉSIDENT

Effectif moyen : 38

Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	22/05/2025
5311	Installation de VMC en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m² Mention RGE	21/05/2026
8621	Efficacité énergétique - "Les pros de la performance énergétique®"	24/05/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021
o Ventilation mécanique	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.